

<http://ecoleemancipee.org/spip.php?article3083>



Contre le racisme et les violences policières - Intervention de Guilaine de San Mateo (BN, Bordeaux)



- Syndicats

et motions de l'EE dans les instances nationales du SNES - CAN du SNES-FSU des 23 et 24
Date de mise en ligne : jeudi 25 juin 2020
juin 2020 -

Date de parution : 1er septembre 2020

Copyright © L'École Émancipée - Tous droits réservés

Nous avons proposé un amendement sur la question du racisme et des violences policières car nous trouvons le texte un peu léger et frileux sur ces questions.

En tant qu'éducatrices, membres d'un syndicat (et d'une fédération) progressiste, porteuses d'un projet de transformation sociale, nous ne pouvons pas être absentes de cette lutte antiraciste, l'antiracisme étant au cœur de nos préoccupations. La caractérisation de ce qui se passe dans la police ne doit pas nous faire peur. Oui, malgré les lois, il y a toujours des discriminations importantes dans les administrations et dans l'économie dans notre pays. Oui, les contrôles au faciès, la violence anti-jeunes des quartiers sont des pratiques répandues, loin d'être le fait d'individus ou de bavures isolées. Nous devons reconnaître l'existence de ce racisme systémique de la police, de la justice aussi et ce n'est pas affaiblir la nation que de le faire, ou être « séparatiste », c'est renforcer ce qu'elle a de plus démocratique.

Nous devrions dire que la police, comme tous les services publics, devrait être formée aux questions des discriminations, à la lutte contre celles-ci (racisme, homophobie, transphobie, sexisme et violences faites aux femmes) de manière généralisée et systématique, bien loin de ce qui a cours aujourd'hui.

Cela ne suffirait peut-être pas car aujourd'hui, comme le raconte un article de l'institut FSU très intéressant que je vous conseille de lire, c'est l'abolition même de la police qui est discutée aux Etats-Unis dans le mouvement, la fin de son financement (pour financer l'éducation, la santé et autre), son désarmement et d'autres pratiques (justice transformatrice, abolitionnisme pénal).

Pour l'heure, nous devons participer et appeler à participer sans réserves à ce mouvement historique (car parti des EU, il touche de nombreux pays, des jeunes de toutes origines, toutes et tous uni-es pour demander la fin des violences policières et la même justice pour tout le monde) même si il a été initié par des organisations autres que celles habituelles, en l'occurrence par des collectifs en prise directe avec ces questions. Ils sont de fait légitimes et l'afflux aux manifestations le montre (alors que celles auxquelles nous avons appelé ont fait flop). Ne refaisons pas comme avec les Gilets Jaunes ou avec les Marches pour le climat, en restant extérieurs au Mouvement. A l'heure où nous proposons un plan pour la jeunesse, celui-ci ne peut pas se couper des mobilisations que cette frange de la population porte.

Voici nos deux propositions d'amendements :

dans le début du texte : « Un mouvement de révolte s'est levé aux Etats-Unis et dans le monde entier à la suite de l'assassinat de George Floyd par un policier. L'indignation a mobilisé des milliers de personnes et notamment de jeunes racialisés qui ne supportent plus les violences policières et le racisme qui ont cours chaque jour dans les quartiers populaires. Peu importent les opinions personnelles des agents de police, le système d'oppression et les missions de la police amènent ses agents à avoir des pratiques discriminatoires à effets racistes. De plus, le fait que la plupart des plaintes et des enquêtes pour violences policières n'aboutissent pas montre qu'il s'agit d'un problème institutionnel et non d'individu. Rarement l'audience médiatique de ces mobilisations n'a été aussi importante. »

dans la partie action : « Le SNES et la FSU doivent appeler à rejoindre les manifestations initiées par le comité Adama et les autres organisations de victimes de racisme, et travailler au long cours avec ces associations contre le racisme et la violence policière. »